



Union Départementale CGT
1, place de la Libération
93016 Bobigny cedex

☎ 01 48 96 36 37
✉ contact@cgt93.fr
☎ 01 48 30 98 69

Communiqué de presse

**132 nouveaux dossiers de salariés sans papiers
grévistes déposés à la Préfecture de Seine Saint
Denis !**

43 titres provisoires de séjour délivrés !

**La mobilisation porte ces fruits, mais la vigilance reste
de mise !**

Aujourd'hui l'UD CGT 93 a déposé 132 nouveaux dossiers de salariés sans papiers engagés dans le mouvement de grève débuté en octobre 2009.

Vendredi 19 novembre, 43 salariés qui avaient précédemment déposés leurs dossiers, ont été convoqués pour la remise de titres provisoires de séjour.

Tout en se félicitant de ces résultats, l'UD CGT 93 appelle les autorités publiques à accélérer le rythme de la délivrance des titres de séjour aux salariés ayant déposé des demandes de régularisation.

La lutte des salariés sans papiers est une et indivisible et vise un traitement égal des situations sur l'ensemble du territoire français. Cette exigence qui est loin d'être acquise est l'un des éléments justifiant la poursuite de la mobilisation.

L'occupation de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration à Paris, se poursuit jusqu'au total respect des engagements du gouvernement et la délivrance des récépissés aux 6804 grévistes dont le ministre à la liste (parmi eux plus de 800 séquanodionysien).

Bobigny, le 23 novembre 2010